

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-549103

ND. 48794

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule

01322

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

KASRI

Société :

RAM

Date de naissance :

01-01-1950

Adresse :

22A Rue Tuyen cte de l'air Nouacear

Tél. :

0661106715

Total des frais engagés :

759,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. BENJELLOUN Mohammed CARDIOLOGUE

511 Jardin Al Qods (Ain Chock)
(En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)
Tél. 0522 52 57 45 - GSM: 0522 22 22 22

Cachet du médecin :

Date de consultation :

13 NOV. 2020

Nom et prénom du malade :

Mr KASRI

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

HTA + Tumeur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements suivants au praticien du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 13/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/2020	C5+ECG		25000 INP : 100%	DR BENJELLOUN Mohammed CARDIOLOGUE Bd Al Qods (An Nakhla) 511 Jardin Al Qods California Appt 38 (En Face poste Police et concessionnaire RENAULT) Tel: 0522 52 57 45 Gsm: 0522 52 57 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BEN MSA INPE 062084025	13/10/2020	500 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

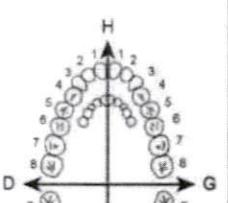
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

valable 3 mois

Le 13.../10/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. BENJELLOUN
Chirurgien-Dentiste
511 Jardin Al-Bouds Chellah - Casablanca - Maroc
tel: 0522 52 57 45 - Gsm: 06 62 11 11 11

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Hypertension Artérielle, ECG (Tracé du coeur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

BORDEAUX



الدكتور بن جلون محمد كريم

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

والضغط الدموي - الكوليسترول...

التخطيط الكهربائي للقلب، الـHolter

الفحص بالصدى

جامعة بوردو

Casablanca, le : 13/10/2020

M. Kesri Mohamed



Lot:

190900

À consommer de préférence avant le:

12/2022

PPC: 99,00 DH

99,00 - Ansinit 100 (Mise)

49,40

49,40 - Amoves 148/5 (2 mois)

361,00

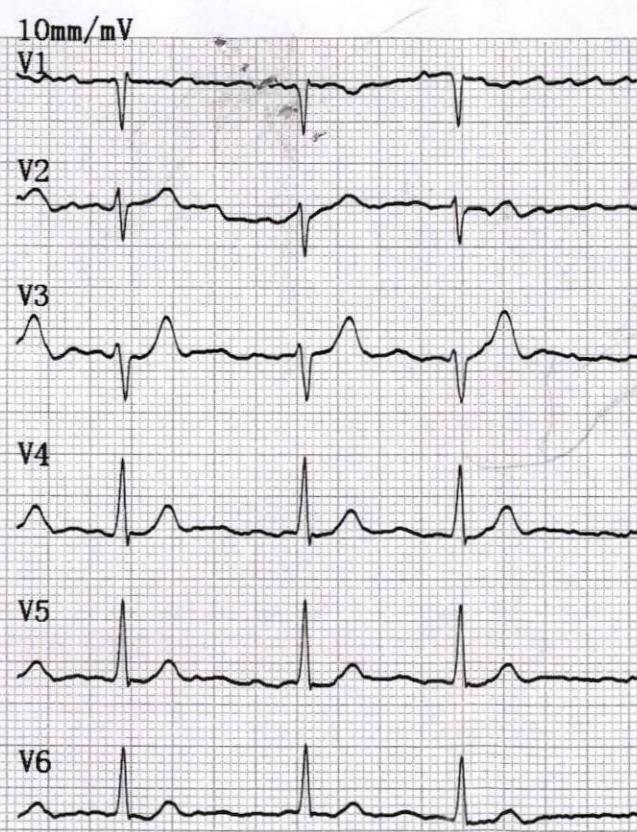
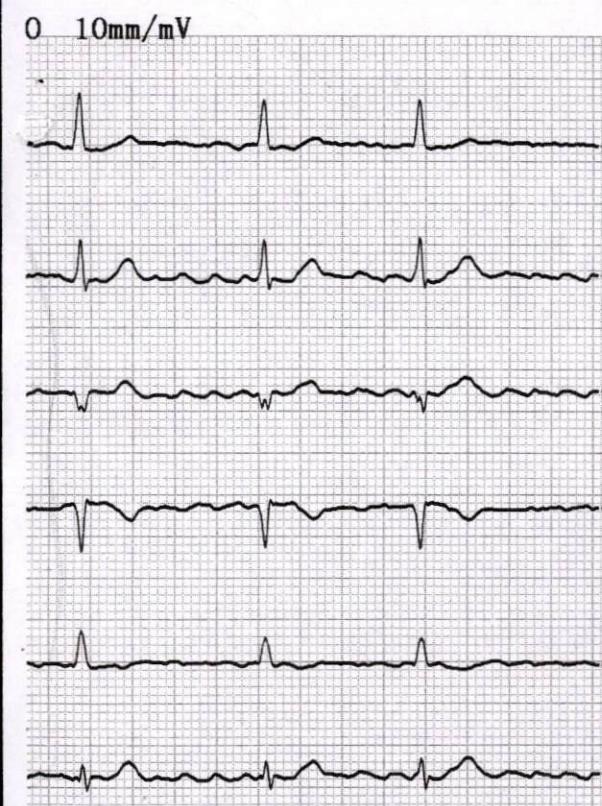
361,00 - Exforge 5160/12,5 (1 Dose)

509,40

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim
511 Jardins Al Qods California
En Face de la concessionnaire RENAULT
Tél: 0522 52 57 45
Gsm: 05 22 53 20 70

PHARMACIE BEN M
MAROUANE MS
Docteur En Pharmacie
Lot. Khadija Bd. Oum Rabia
Gsm : 05 22 53 20 70





Dr BENJELOUN mohammed karim
2020-10-13 12:14

ID:KASRI
Nom: MOHAMED Sexe: _____ Age: _____
Taille: _____ cm Poids: _____ kg SYS/DIA: _____ mmHg
FC [bpm]: 74
Intervalle PR [ms]:
Durée P [ms]:
Durée QRS [ms]: 90
Durée T [ms]: 202
QT/QTc [ms]: 352/391
Axe P/QRS/T [deg]: 0.0/10.1/75.7
R(V5)/S(V1) [mV]: 0.67/0.43
R(V5)+S(V1) [mV]: 1.10
<<Conclusions>>

Médecin _____